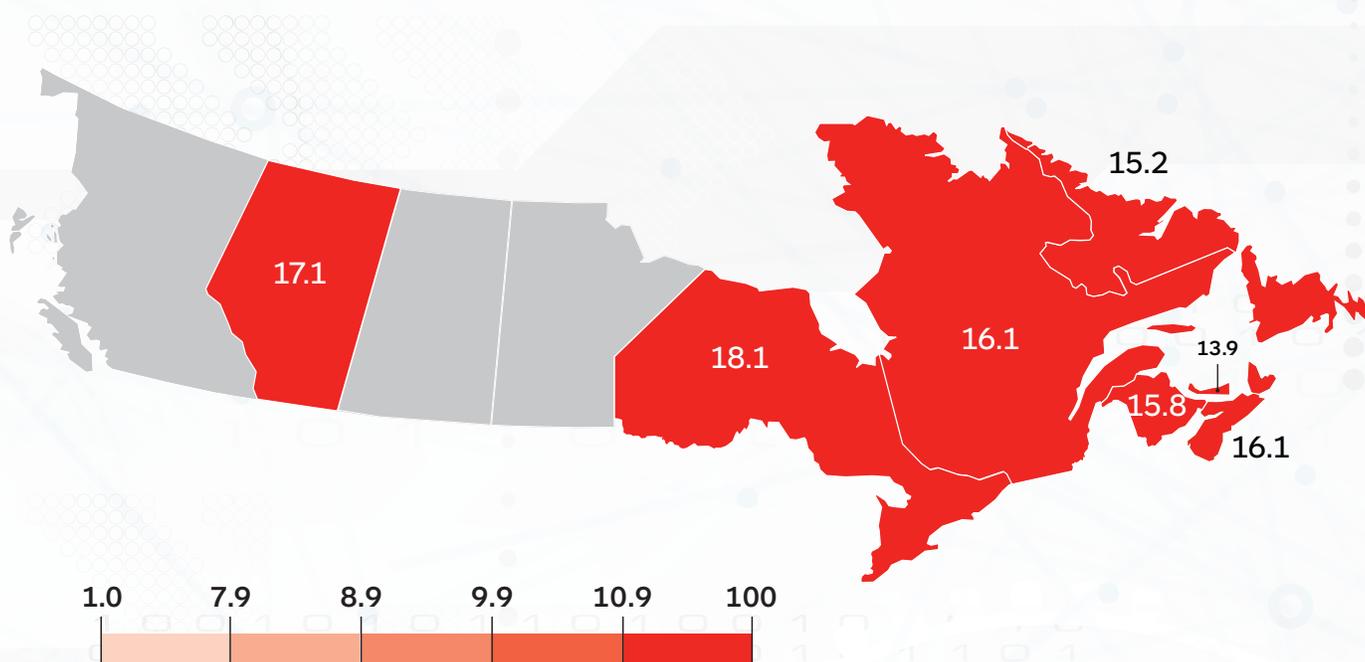


Durée de location au Canada

T4 2023



Moyenne de jours facturés au Canada

T4 2022	T4 2023	Change
17.0	16.4	-0.6

Moyenne de jours facturés au Canada

Province	T4 2022	T4 2023	Variation
Alberta	15.7	17.1	1.4
Nouveau-Brunswick	16.4	15.8	-0.6
Terre-Neuve-et-Labrador	14.3	15.2	0.9
Nouvelle-Écosse	18.0	16.1	-1.9
Ontario	19.5	18.1	-1.4
Île-du-Prince-Édouard	15.3	13.9	-1.4
Québec	17.7	16.1	-1.6

* Source: Enterprise Location d'autos. Comprend les locations ARMS® facturées à la compagnie d'assurance.

** Les données excluent les provinces de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan.

Résultats globaux du Canada

Au quatrième trimestre de 2023, la durée globale de location, pour les locations liées à une collision au Canada, était de 16,4, soit une baisse de 0,6 jour par rapport au quatrième trimestre de 2022. Bien que cette baisse ne soit pas négligeable, elle représente toutefois une durée de location nettement plus élevée au quatrième trimestre. À titre de comparaison, la durée de location du quatrième trimestre de 2021 était de 12,8 jours, tandis que celle du quatrième trimestre de 2020 était de 11,8 jours.

L'Ontario a réalisé la plus grande durée de location, soit 18,1 jours, suivi de l'Alberta à 17,1 jours. L'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) affichait la plus courte durée de location, soit 13,9 jours. Bien qu'étant la plus élevée à l'échelle nationale, la durée de location en Ontario a chuté de 1,4 jour par rapport au quatrième trimestre de 2022, une baisse qui a également été constatée pour l'Île-du-Prince-Édouard. La Nouvelle-Écosse a connu la plus forte baisse, soit une baisse de 1,9 jour, suivie d'une baisse de 1,6 jour au Québec.

Nous avons pensé qu'il serait avantageux de vous faire part de certaines réflexions des États-Unis, qui ont fait face à des défis semblables à ceux du Canada. John Yoswick, rédacteur en chef du bulletin hebdomadaire *CRASH Network*, a offert quelques impressions au sujet du quatrième trimestre : « Une certaine baisse de la durée de location au quatrième trimestre de 2023 correspond à un certain assouplissement des arriérés des ateliers pendant cette période. La moyenne nationale des arriérés en octobre a légèrement chuté à 4,1 semaines, comparativement à 4,3 semaines en juillet. Après des baisses au cours des deux trimestres précédents, les arriérés des ateliers à l'automne dernier avaient chuté de 1,7 semaine en neuf mois et se situaient à environ 1,1 semaine de moins au quatrième trimestre qu'au cours de la même période en 2022 ».

Monsieur Yoswick a ajouté : « Une autre bonne nouvelle pour l'industrie est que les ateliers continuent d'avoir moins de travaux en cours dans leurs ateliers, ce qui réduit les défis liés à la production. Nous mesurons les travaux en cours comme le nombre de travaux (nombre de voitures) en cours dans un atelier par rapport au nombre de travaux mensuels typiques de cet atelier. Plus de 300 ateliers ont indiqué qu'au quatrième trimestre de 2023, ils avaient des travaux en cours qui, en moyenne, étaient égaux à 68 % de leur volume mensuel typique. Cela se traduisait en une hausse de 4 points par rapport au trimestre précédent, mais équivalait encore à 10 points de pourcentage de moins qu'un an plus tôt. Au cours des prochaines semaines, il sera intéressant de voir ce qui se passe sur le plan des arriérés au premier trimestre de 2024. Historiquement, les arriérés ont toujours augmenté entre octobre et janvier. Toutefois, si la tendance globale de la baisse des arriérés se poursuit, ou si toute augmentation est plus limitée que celle de la moyenne des dernières années, cela peut laisser entendre que le blocage de plusieurs années dans les ateliers commence vraiment à s'ouvrir et que la durée de location chutera encore plus. Nous en saurons plus en février. »

Du point de vue des pièces, Ryan Mandell, directeur du rendement des réclamations pour Mitchell International, a expliqué : « Au Canada, le pourcentage d'utilisation de pièces de rechange a augmenté jusqu'à 27,7 %, par rapport à 24,8 % au quatrième trimestre de 2022, une tendance que nous observons en Amérique du Nord. Puisque les délais de livraison après-vente sont généralement inférieurs à 24 heures, cela a une incidence sur la durée du cycle d'approvisionnement des pièces. Nous constatons également une plus grande fréquence des activités de réparation qu'au quatrième trimestre de 2022 (24,6 % par rapport à 23 %), ce qui laisse entendre que si des pièces ne sont pas disponibles, les ateliers sont plus susceptibles de réparer la pièce que d'attendre longtemps jusqu'à ce qu'une pièce de rechange devienne disponible ».

Véhicules accidentés carrossables

La durée de location des véhicules accidentés carrossables était de 12,6 jours au quatrième trimestre de 2023, une légère augmentation (+ 0,2) par rapport au quatrième trimestre de 2022. L'Ontario a affiché la durée de location des véhicules accidentés carrossables la plus élevée en général, soit 14,0 jours, ce qui constituait une baisse d'une demi-journée par rapport au quatrième trimestre de 2022. L'Alberta suivait de près à 13,9 jours, mais ce résultat représentait une augmentation de 1,8 jour. Au Québec, la durée de location de véhicules accidentés carrossables était la plus faible, à 9,9 jours, soit 0,5 jour de moins qu'au quatrième trimestre de 2022.

Véhicules accidentés non carrossables

La durée de location des véhicules accidentés non carrossables au Canada se situait à 30,9 jours, exactement la même qu'au quatrième trimestre de 2022. L'Ontario était de nouveau en tête avec 33,8 jours, soit une baisse de 0,4 jour par rapport au quatrième trimestre de 2022. Il était suivi de près par le Québec, à 31,7 jours, ce qui, inversement, constituait une hausse de 2,8 jours. L'Île-du-Prince-Édouard a réalisé la plus longue durée de location de véhicules accidentés non carrossables à 23,5 jours, soit une augmentation de 1,3 jour par rapport au quatrième trimestre de 2022. La Nouvelle-Écosse a connu la plus forte baisse de durée de location, soit 1,5 jour.

Perte totale

Pour les locations associées aux pertes totales, la durée de location était de 23,6 jours, soit une baisse de 1,8 jour par rapport au quatrième trimestre de 2022. On constate un grand écart entre le haut et le bas : l'Île-du-Prince-Édouard

a enregistré la plus longue durée de location, soit 32,5 jours, une augmentation de 2,7 jours, alors que Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré la plus courte, soit 16,7 jours, une baisse de 1,1 jour. L'Ontario (24,0) et le Québec (20,6) ont connu des baisses importantes, 3,7 jours et à 4,1 jours respectivement. La durée de location en Alberta (22,9) a légèrement augmenté, tandis que celle de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick a connu une hausse importante de 4,9 jours et de 2,9 jours, respectivement.

Selon monsieur Mandell : « La fréquence des pertes totales a augmenté au Canada, de 19,2 % au quatrième trimestre de 2022 à 20,8 % au quatrième trimestre de 2023. Les valeurs des véhicules d'occasion canadiens ne font que commencer à baisser. La fréquence des pertes totales demeurera élevée tant que les chaînes d'approvisionnement des fabricants d'origine demeurent sous pression, ce qui pourrait s'aggraver en raison des grèves de l'UAW, forçant les assureurs à radier les véhicules lorsque les pièces de rechange ne sont pas facilement disponibles ».

Sommaire

Les résultats relatifs à la durée de location pour le quatrième trimestre démontrent les répercussions des interruptions de la chaîne d'approvisionnement, des retards liés aux pièces, des arriérés dans les réparations après collision et des pénuries de techniciens, bien que la baisse soit encourageante. À titre de comparaison, la durée de location aux États-Unis au quatrième trimestre de 2023 était de 17,7 jours, soit 1,3 jour de plus qu'au Canada. Mais, les États-Unis ont connu une baisse d'une journée complète par rapport au quatrième trimestre de 2022, dépassant la baisse de 0,6 jour du Canada.

Avec la complexité de la réparation des véhicules qui ne cesse d'augmenter, tant pour les véhicules à moteurs à combustion interne que pour les véhicules électriques à batterie (VEB), toute l'industrie doit s'y mettre pour s'assurer que toutes

les compagnies liées aux collisions travaillent à l'unisson, non seulement pour les solutions procédurales, mais aussi en veillant à ce que nos clients mutuels bénéficient de réparations adéquates et sécuritaires, d'une expérience hors pair et d'une tranquillité d'esprit. Enterprise s'engage à collaborer avec les assureurs, les réparateurs et les fournisseurs pour chacun de ces problèmes.

Grâce au soutien fondamental reçu par la fondation Enterprise Mobility, Enterprise dirige le programme d'ingénierie de carrosserie, conçu pour attirer et développer des talents débutants pour pourvoir des postes essentiels dans l'industrie de la réparation de carrosserie. Enterprise est ravie d'élargir son partenariat de longue date avec Ford Motor Company, par l'intermédiaire de sa branche philanthropique, le Ford Fund, pour agrandir le programme et pour aider à relever ce défi actuel de l'industrie. Pour en savoir davantage, visitez le site www.beacollisionengineer.com.